le FAG

MAG D'INFORMATION

FAGNIÉROT

PLAN CANICULE JOINT DANS CE JOURNAL

P.5 AGENDA D'ÉTÉ
Village polynésien, festivités du 14 juillet, concert de rock, feu d'artifice...

P.6-18 BILAN MI-MANDAT
Bilan des trois premières années de la mandature

RESTEZ CONNECTÉ

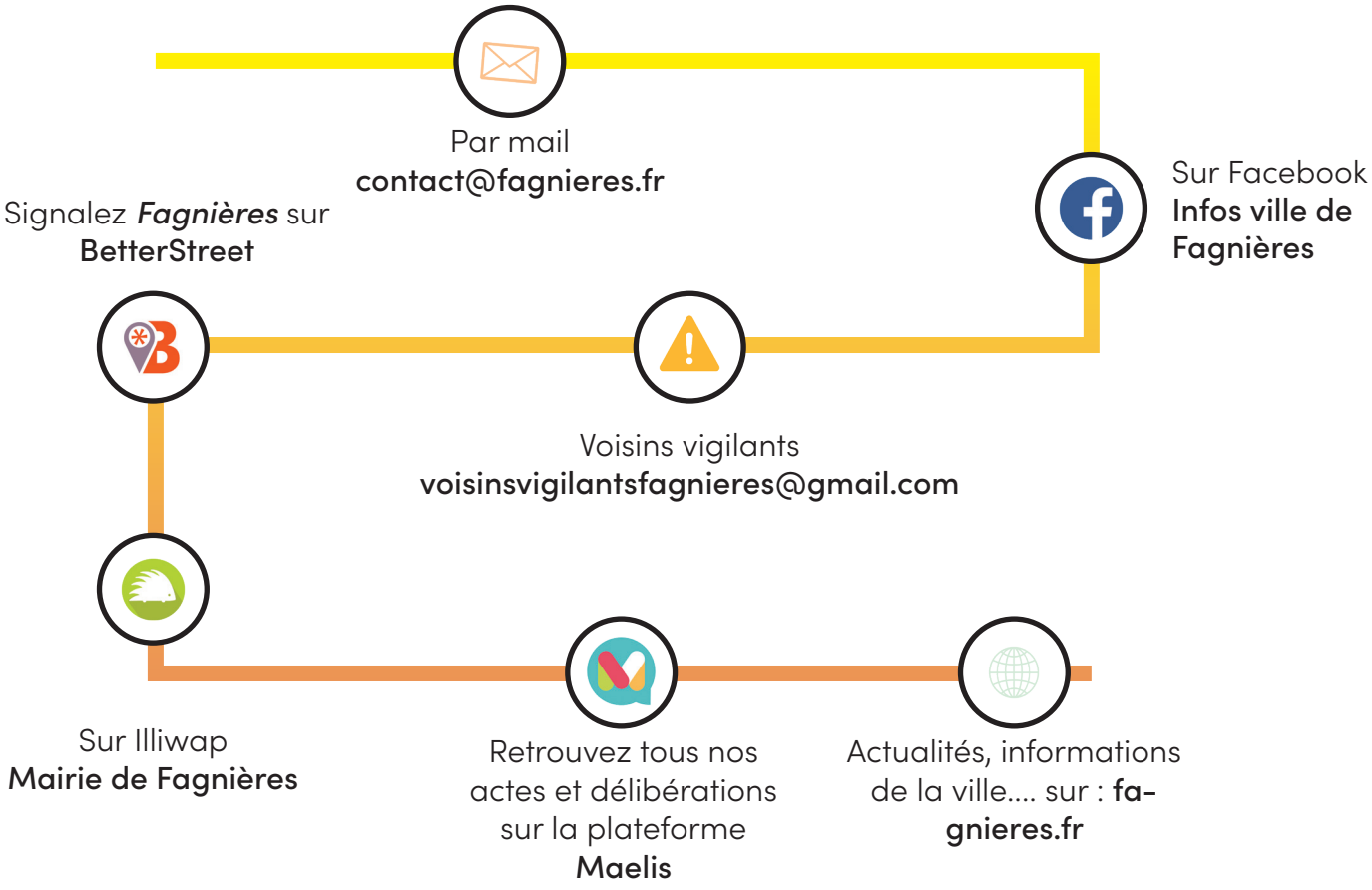

CONTACTS UTILES

MAIRIE

- Hôtel de Ville 4 rue du Général Dautelle 51510 Fagnières
- 03 26 68 15 31
- Ouvert du mardi au vendredi de 8h45-12h et 13h30-17h et le lundi de 13h30 à 17h
- fagnieres.fr

DÉCHÈTERIE

- Chemin des Grèves 51000 Châlons-en-Champagne
- 03 26 26 17 86
- Ouverture au public : du lundi au samedi 9h-19h le dimanche 9h-13h

OBJETS PERDUS

- Les objets trouvés dans la commune, notamment dans la zone commerciale Centre Ouest, sont déposés régulièrement en mairie (clés, téléphones, doudous des enfants, portefeuilles...)

CHÂLONS AGGLO

- Enlèvement des déchets :
- 0 800 875 615
- Sacs pour déjections canines disponibles en mairie

ENGIE (GDF)

- Sécurité dépannage
- 0 800 473 333

ENEDIS

- Sécurité dépannage
- 09 72 67 50 51

COMMISSARIAT DE POLICE

- Châlons-en-Champagne
- 03 26 66 27 27 ou le 17

DROITS ET DÉMARCHES

- service-public.fr

L'ÉDITO

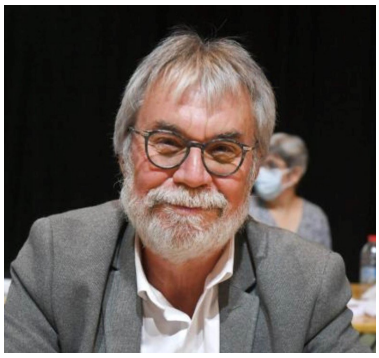

Le bilan de mi-mandat est l'exercice nécessaire pour faire un point d'étape auprès de notre population. C'est l'occasion de vous dire en toute transparence ce qui avance et ce qui bloque, et de vous expliquer pourquoi. C'est aussi une étape qui permet de tracer des perspectives ou de fixer le cap. Depuis l'élection et les crises sanitaire, climatique et énergétique ont pris une importance particulière au sein de nos actions et nos choix.

Il est aussi important et légitime de présenter ce pour quoi nous avons été élus et les évolutions que nous avons tracées avec parfois des décisions difficiles mais nécessaires. Malgré les périodes de perturbations successives qui ont fortement impacté nos actions – à l'instar de l'ensemble des communes du territoire français – différentes réalisations au service de l'intérêt général ont pu voir le jour. Surtout, nous avons œuvré sans relâche pour améliorer les services et le cadre de vie dans lequel nous vivons.
Au-delà d'une gestion budgétaire qui se veut rigoureuse, du temps et de l'énergie consacrés pour étudier et concrétiser des projets, c'est pour moi l'occasion de remercier ceux qui œuvrent à mes côtés. Car rien ne serait possible sans l'investissement des élus et des agents qui m'accompagnent quotidiennement.
Favoriser le vivre ensemble et garantir la qualité du cadre de vie, permettre à nos enfants de grandir et de s'épanouir dans un environnement sain et préservé – c'est là notre volonté et nos valeurs. L'action publique est cette force qui nous permet de transformer et d'améliorer notre société.
Confiance, solidarité, écoute, sens du service public et de l'intérêt général... autant de valeurs essentielles pour lesquelles nous nous sommes engagés. Autant de valeurs qui nous donnent la force d'avancer et de construire chaque jour, à vos côtés, de nouveaux projets, malgré cette période incertaine.

Bonnes vacances

Denis Fenat
Maire de Fagnières
6ème vice-président de Châlons-Agglo
En charge des transports et de la mobilité

SOMMAIRE

2-4 **ARRÊT SUR IMAGE**
5 **AGENDA**
6-18 **BILAN MI-MANDAT**
20 **JEUNESSE**
21 **ENVIRONNEMENT**
22 **CADRE DE VIE**
23 **INFORMATIONS**
24 **TRIBUNE LIBRE**
25 **ETAT CIVIL**

Prochaine parution du Fag : septembre 2023
Les numéros précédents du Fagniérot sont consultables sur le site de la Ville de Fagnières.

Directeur de publication : Denis Fenat
Rédaction : Bureau municipal
Conception : Florine Rappasse
Photos / illustrations : Ville de Fagnières, Adobe Stock, Jean Roulin

Impression : Imprimerie Le Réveil de la Marne
Tirage : 2100 exemplaires
Imprimé sur papier issu de gestion de forêt durable, avec des encres végétales.

illiwap

Les informations importantes sont partagées en temps réel sur l'application. Pensez à la télécharger.

07/04

ATELIER DE REMISE À NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE

Une vingtaine de seniors s'étaient retrouvés dans la salle Jean Gabin pour rencontrer une monitrice d'auto-école afin d'effectuer une petite remise à niveau du code de la route.
Cette action a été mise en place par les assurances Groupama, la Ville de Fagnières, la Préfecture et la Sécurité routière.

08/04

OPÉRATION COMPOST

Ce matin-là, sur le parking du centre culturel André Gallois, une distribution de compost et de mulch a été proposée. Ce moment très convivial et très attendu par les Fagnièrots a réuni 150 personnes pendant cette matinée. Quelques élus étaient présents pour échanger avec nos concitoyens : Denis Fenat, maire, Khira Taam, conseillère départementale, Didier Soisson, délégué à l'environnement et Jean Roulin, délégué à la communication.

08/04

SALON ÉCO-TRUC

Succès indéniable pour le 1er Salon éco-responsable à Fagnières. Malgré le beau temps et le week-end pascal où certains ont préféré s'évader, la fréquentation a été importante et la diversité des produits proposés a suscité beaucoup d'intérêt.

27/04

ATELIER DE REMISE À NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE

La Préfecture et la Ville de Fagnières ont organisé un atelier de prévention routière à destination des plus de 60 ans. Cette petite révision du code de la route a été très utile pour les participants qui ont pu enrichir leurs connaissances sur le code de la route et renforcer leur prise de conscience des règles de conduite à respecter.
Encadré par Alain Sécurité routière, il a abordé plusieurs thèmes importants tels que les limitations de vitesse, les distances de sécurité, l'utilisation du téléphone portable au volant, la consommation d'alcool.

15/04

CONCERT "LES MÂLES DE MER"

"Les Mâles de mer" ont fait une halte en accostant au port de Fagnières.
Constitué de passionnés de voile, d'amoureux de la Bretagne et de fervents amateurs de chants marins, le groupe est avant tout une bande de copains partageant toutes ces passions. Les Mâles de mer ont choisi de faire vivre la vie des marins à l'époque des grands voiliers. Excellent moment pour découvrir et écouter ces chants marins.
Denis Fenat maire de Fagnières, des élus et le Rotary Club étaient présents, sans oublier Agnès Gérardin et l'équipe du CRMC.

22/06 QUATUOR AKILONE - LES CONCERTS DE POCHE

Les Concerts de Poche est une association qui se définit comme un « outil culturel de lien social » et travaille à l'accessibilité et à l'appropriation des musiques dites « savantes » : la musique classique, le jazz et l'opéra.

Ce fût une belle découverte pour les fagniérots.

BRICORAMA
Route d'Épernay
51510 FAGNIÈRES
03 26 70 55 66
www.bricorama.fr
BRICO DÉCO JARDIN BÂTI
Entre nous, une même passion !
OUEST

30/04

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION

Émouvante cérémonie lors de cette journée sous un beau soleil au monument aux morts du parc des Tilleuls. Cérémonie consacrée à la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation en présence de Denis Fenat, Maire de Fagnières, Rudy Namur, Conseiller départemental, Mme Nelly Beaufort, présidente de la LICRA et d'élus.
Merci à nos porte-drapeaux.

08/05

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Cérémonie très émouvante célébrant la victoire du 8 mai 1945
De nombreux fagnièrots ainsi que des élèves de nos écoles ont participé à cette célébration.
Merci aux Conseillers municipaux, départementaux, anciens combattants, porte-drapeaux, élus, au Conseil des Jeunes du département, au SDIS, SMV, au CMJ et à la Protection Civile d'avoir été présents.

18/06

CÉRÉMONIE DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Belle cérémonie ce matin aux monument aux morts pour célébrer l'appel du 18 juin du Général de Gaulle en présence du secrétaire général de la Préfecture, M. Emile Soumbo, de la députée de la Marne Mme Lise Magnier, du maire de Fagnières Denis Fenat, de nos conseillers départementaux, Mme Khira Taam et M. Rudy Namur.
Merci aux anciens combattants, à nos fidèles porte-drapeaux ainsi qu'aux élus et aux fagniérots présents.

23/05

HOMMAGE NATIONAL AUX VICTIMES DE L'ESCLAVAGE

Touchante cérémonie à Fagnières ce 23 mai, jour de commémoration nationale en hommage aux victimes de l'esclavage, en présence de M. le Préfet, M. le Président de la Communauté d'Agglomération Châlons Agglo, M. le Maire de Fagnières, Mme et M. les Conseillers départementaux, des porte-drapeaux, de la Protection civile, d'élèves de École Nationale Supérieure des Arts et Métiers, d'élus, de fagnièrots.
Cette cérémonie a été clôturée par la plantation d'un arbre, symbole de la liberté.

VOTRE *agenda* D'ÉTÉ

En juillet :

JEUDI 13

PARC DU CHAMP AUX ÉCUS

17h00 à 22h30 :
Ouverture du village polynésien par **l'association Pacifique-Océanie**

- Marché de produits typiques
- Restauration
- Tatoueurs polynésiens

VENDREDI 14

MONUMENT AUX MORTS DU PARC DES TILLEULS

11h00 :
Commémoration de la fête nationale

PARVIS DE LA MAIRIE

Démonstration HAKA et chants polynésiens à l'issue de la cérémonie

PARC DU CHAMP AUX ÉCUS

11h00 :
Ouverture du marché et de la restauration

15h00 à 21h00 :
Animations polynésiennes :

- Danses, chants et jeux traditionnels
- Défilé
- Mini concert

21h30 :
Concert de rock par le **groupe Feedback**

23h00 :
Feu d'artifice

SAMEDI 15

PARC DU CHAMP AUX ÉCUS

11h00 à 22h30 :

- Marché polynésien
- Restauration
- Animations diverses

DIMANCHE 16

MONUMENT AUX MORTS DU NOUVEAU CIMETIÈRE

11h00 :
Commémoration des victimes du bombardement de la rue du 16 juillet

PARC DU CHAMP AUX ÉCUS

11h00 à 16h00 :

- Marché polynésien
- Restauration
- Animations diverses

BILAN MI-MANDAT :

TRAVAUX - PATRIMOINE

"VALORISER NOTRE CADRE DE VIE, PROTÉGER NOTRE PATRIMOINE"

Veiller à améliorer notre cadre de vie passe par la volonté d'entretenir chaque jour nos réseaux et nos rues. Ces travaux occasionnent parfois des désagréments pour les riverains mais, à terme, permettent aux habitants de profiter des rues propres et sécurisées.

Sécurité des piétons :

- **Éclairage du cheminement du parc du Champ aux Écus**
- **Création et traçage de places de stationnement** : dans de nombreux quartiers de Fagnières afin d'éviter les stationnements anarchiques et protéger les piétons
- **Panneaux et spots clignotants :** au niveau des passages piétons avenue P. Semard (devant le cabinet médical, sortie de la rue David d'Angers etc.) et route d'Épernay
- **Feu tricolore micro régulé :** route d'Épernay
- **Création de passages piétons.**

Sécurisation des voies de la commune :

- **Zone 30 km/h :** quartiers du Champ aux Écus, des Collines, du vieux Fagnières et d'Argensol
- **Zone 20 km/h :** rues 355ème RI, J. Perrin, J. Curie, La Prêche, Arago
- **Pose de ralentisseurs-coussins berlinois :** rues des Postes, Luxembourg, Copenhague, Berlin, Ile d'Aix, Argensol
- **Passages surélevés :** rues R. Lecomte/Luxembourg et L. Kanner
- **Aménagement de ronds-points :** rues de Bruxelles/Amsterdam, L. Grignon, rues U. Ginat/G. Leclerc
- **Installation de chicanes avec pose de potelets plastiques :** en entrée de ville sur la rue du Général Leclerc côté St Gibrien et rue d'Argensol
- **Sens unique :** rue R. Lecomte et rue d'Argensol
- **Mise en place d'une signalisation horizontale et verticale.**

SÉCURITÉ

Réfection des voiries :

- **Plusieurs rues ont été rénovées par un enduit monocouche type gravillonnage** : les rues Puget, Carpeau, Cousteau, Despiau, Girardon, Pigalle, Michel-Ange
- **Enrobé sur le parking des cars scolaires** : quartier du Champ aux Écus
- **Enfouissement des réseaux aériens** : début des travaux d'enfouissement de la ligne haute tension, des réseaux télécom et de l'éclairage public pour l'embellissement de la route d'Épernay et la sécurisation de l'alimentation électrique des foyers.

En cours et à venir :

- **Réfection de la rue du Général de Gaulle** : lors de la prochaine période estivale du 10 au 17 juillet et pour sécuriser les lieux, la rue sera rénovée avec la création d'un passage piétonnier surélevé (devant les écoles des Tilleuls)
- **Fin d'enfouissement des réseaux** : au cours du 3ème trimestre 2023, intervention d'Orange pour démonter les pylônes.

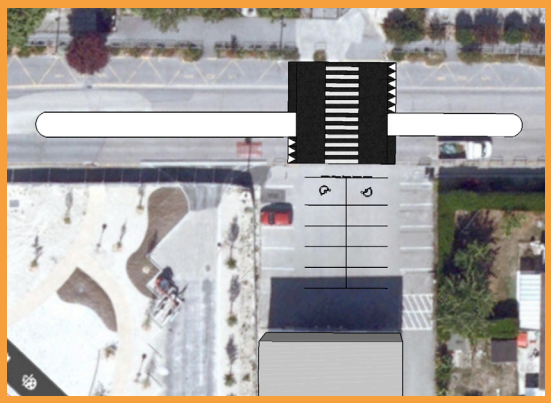

Travaux d'infrastructure :

- **Démontage du pylône EDF** en entrée de ville côté Châlons
- **Complexe sportif :** suivi des travaux et réception de chantier
- **Mise en place de vidéo protection :** devant les écoles des Tilleuls et des Collines
- **Rénovation du centre de ressources**
- **Création d'un restaurant scolaire :** au plus proche des écoles avec la rénovation de l'ancienne mairie pour les écoles des Tilleuls **et l'aménagement** de la salle polyvalente pour l'école des Collines.

Économie d'énergie :

- **Isolation extérieure :** des écoles maternelles et élémentaire
- **Isolation des réseaux d'eau (chauffage et sanitaire) :** écoles élémentaire et maternelle des Tilleuls
- **Mise en place d'une pompe à chaleur :** restaurant scolaire des Tilleuls
- **Calorifugeage des sous-bassements**
- **Au 1er juillet :** entrée dans la phase de mise en oeuvre de la Smart City et particulièrement de l'éclairage led
- **Pompe à chaleur :** crèche et école maternelle des Collines.

ÉNERGIE

BILAN MI-MANDAT :

ENVIRONNEMENT

"UN BASSIN DE VIE PRÉSERVÉ OÙ IL FAIT BON VIVRE"

La Ville organise des opérations de sensibilisation et d'insertion, en mobilisant les membres du Conseil Municipal des Jeunes et les citoyens sur les problématiques environnementales.

Mobilisations citoyennes pour préserver la nature :

- **Nettoyons la nature :** ramassage des déchets sur la commune
- **World Clean Up Day :** ramassage des déchets autour des lieux sportifs
- **Création de nichoirs à chauve-souris :** réalisés par les membres du CMJ
- **Premier hôtel à insectes et remise en état du potager du centre de loisirs :** réalisés par les chantiers jeunes.
- **Installation de plaques :** «Ici commence la Marne, ne rien jeter, ne rien vider».

RESPECTER ET PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT :

Gestion des déchets :

- **Renforcement des contrôles environnementaux et des sanctions :** pour dissuader et limiter les dépôts sauvages, notre équipe a renforcé ses enquêtes pour retrouver le ou les auteurs de ces incivilités. Par ailleurs, le montant de l'amende a été fixé à 750€ en plus du versement de dommages et intérêts à la commune.
- **Favoriser le tri :** des poubelles de tri ont été installées dans les parcs et lieux publics.

Agir sur la gestion de l'eau :

- **Gestion rationnelle de l'eau :** par la plantation de végétaux adaptés au réchauffement climatique.

Réduction de l'empreinte carbone :

- **Pour donner suite à la création du nouveau restaurant scolaire,** suppression des trajets du midi en cars des élèves vers le centre de loisirs, ce qui représentait + de 4 200 km/ an (soit environ 7 500 $KgCO_2e$).
- **Achat de véhicules électriques** pour les services communaux.

Sobriété énergétique :

- **Extinction de l'éclairage public de 23h à 5h :** cette mesure permet de maîtriser l'inflation des coûts énergétiques. Outre les économies générées, cela favorise la vie nocturne des espèces animales et permet à la biodiversité de retrouver un environnement naturel moins agressé.

CADRE DE VIE

La politique mise en oeuvre par les élus a permis de maintenir les labels qui reflètent un cadre de vie paisible et sain.

La municipalité améliore votre cadre de vie :

- **Borne de recharge pour véhicule électrique :** installée sur le parking du parc des Tilleuls
- **Mise en place de 4 carrés de potager :** 2 aux Collines, 1 au Champ aux Écus, 1 en face du nouveau cimetière
- **Champ aux Écus :** installation d'agrès et de mobilier urbain en matériaux recyclés
- **Collines :** réhabilitation du city stade
- **Espace carré de jardin :** installation en face du restaurant scolaire des Tilleuls
- **Sécurisation des aires de jeux** des plus petits au square de l'Europe.

Actions en cours :

- **Enfouissement des réseaux** : route d'Épernay afin de diminuer la pollution visuelle, et aménager l'espace piétonnier et cyclable
- **Création d'un jardin des senteurs**
- **Suppression des traitements anti-moustiques :** par l'implantation d'une tour à chauve-souris. Des études vont démarrer pour déterminer les meilleurs emplacements
- **Espace sans tabac** : par la signature d'une convention avec la Ligue contre le cancer. Ce travail a été initié avec le CMJ. Le but étant de préserver les enfants, lutter contre le tabagisme passif et contre la pollution dûe aux mégots.

Projets à venir :

- **Piste cyclable :** la phase 2 sera réalisée par Châlons Agglo et la Ville de Fagnières dans la continuité de celle existant route d'Epernay.
- **Aménagement le long du petit Vouet** : avec des tours à hirondelles et divers équipements.
- **Implantation d'espaces de jeux publics** : réflexion sur la création d'une aire de jeux par le réemploi.
- **Campagne sur le Zéro déchet :** via des fiches informatives.
- **Mise en valeur de la roseraie :** par la création d'une base de données accessible et identifiable par QR code.
- **Implantation d'une haie** dans le quartier du Champ aux Écus. 800 arbustes et + de 150 arbres.
- **Réhabilitation du bassin paysager** du parc du Champ aux Écus

BILAN MI-MANDAT :

JEUNESSE - ÉDUCATION

"PERMETTRE À NOS JEUNES DE S'ÉPANOUIR"

Projet Éducatif Territorial - PEDT 2022-2025 :

Le PEDT est un projet visant principalement à mobiliser les ressources d'un territoire afin de **garantir la continuité éducative entre les projets d'école et les activités proposées lors des temps péri et extrascolaires.**

Les objectifs :

Dans le PEDT proposé par la commune, les activités doivent permettre :

- **L'épanouissement** de l'enfant
- La prise en compte des enjeux du **développement durable** et de l'engagement de chacun pour l'améliorer
- L'accès aux **pratiques culturelles et sportives.**

Les thèmes et partenariats :

Les thèmes principaux abordés durant les temps péri et extrascolaires afin de répondre au mieux à ces objectifs ainsi que les partenariats mis en place afin de compléter les activités proposées par les équipes d'animation sont :

- **Citoyenneté et vivre ensemble :** par l'apprentissage de la tolérance, du respect et la politesse durant tous les services proposés
- **Art et culture :** avec des visites et activités aux musées de Châlons en Champagne, sorties pour assister à l'Eau'dyssée
- **Éducation par le sport :** interventions ponctuelles de clubs sportifs et le recrutement récent d'un éducateur sportif dîplomé d'Etat à plein temps
- **Développement durable :**
  - installation de jardins pédagogiques et potagers avec les services municipaux
  - Sensibilisation au gaspillage alimentaire
  - Signature d'une convention de partenariat avec la Maison de la Chasse.

Modification des temps scolaire et extra-scolaire après réalisation d'un sondage :

Nouveaux horaires des écoles :

- maternelles des Collines et des Tilleuls de 8h10-11h10 et 13h10-16h10
- élementaire des Tilleuls 8h20-12h20 et 13h20-16h20

Maintien d'un transport scolaire méridien à faible coût pour les familles afin de permettre aux enfants de se restaurer et de bénéficier d'une pause conséquente au domicile familial.

Label Génération 2024 :

Le label Génération 2024 permet aux écoles qui partagent la conviction que le sport change la vie, de **bénéficier de l'énergie unique des Jeux Olympiques**. Il vise à développer les **passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.** Des animations ont été organisées dans le cadre de la semaine olympique et paralympique.

SCOLAIRE

Des ateliers ont été initiés pour :

- **Sensibiliser les enfants sur les risques d'internet :** un espace game "les Magiciens du Numérique" avec Orange a été mis en place pour les élèves des classes de CM2 de l'école élémentaire des Tilleuls.
  L'objectif était de faire comprendre l'importance d'utiliser les outils du numérique de façon responsable et aider les élèves à développer des repères sur les réseaux sociaux.

- **Sensibiliser aux risques électriques liés aux lignes à haute tension sur les voies ferrées avec la SNCF.**

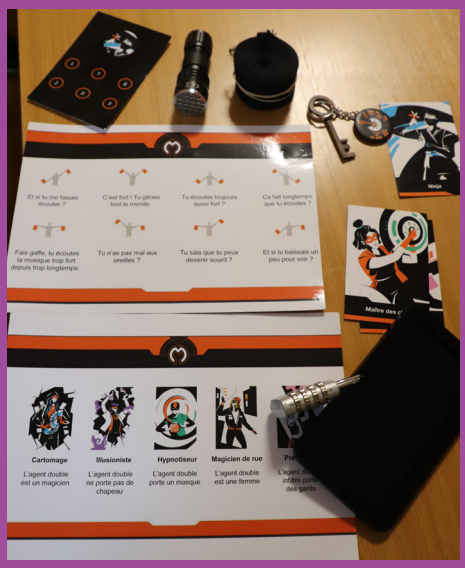

Des aménagements pour le confort, la sécurité et le bien-être des enfants :

- **Création d'un restaurant scolaire** à proximité de l'école des Tilleuls
- **Mise en place d'un espace de restauration** à la salle polyvalente pour les élèves de l'école maternelle des Collines
- **Isolation extérieure** des écoles maternelles et élémentaire.

Prévention et sécurité :

- **Installation d'un système de vidéo protection** aux abords :
  - des écoles des Tilleuls
  - de l'école maternelle des Collines

Chantiers jeunes :

Poursuite des chantiers jeunes permettant d'accompagner concrètement les jeunes adolescents dans la prise d'autonomie.

Le numérique au service de l'apprentissage :

Rénovation continue des équipements informatiques (PC, tablettes, tableaux interactifs...) des 3 écoles pour favoriser les apprentissages.

EN CHIFFRES

- **1 453 052€** : investissements pour les services scolaires/périscolaires de 2020 à 2023.
- Dont **168 922€** investis dans le numérique
- **Renouvellement de 22** écrans numériques interactifs
- **76** tablettes/PC
- **7 614€** : subventions aux voyages scolaires

À venir :

- **Nouvelle aire de jeux** à l'école maternelle des Tilleuls

- **Création d'un conseil des jeunes** basé sur le volontariat, en remplacement du Conseil Municipal des Jeunes.

BILAN MI-MANDAT :

CULTURE - VIE ASSOCIATIVE

Continuité et nouvelles manifestations au sein de notre ville. Des concerts variés, de la culture pour tous, un lien avec les producteurs... Parmi lesquels :

DE L'ART :

- **Accueil des Furies** en résidence - compagnie Pudding Théâtre
- **Spectacle des Furies**
- **Festival Itinéraires**
- **Concours** de la plus belle et terrifiante citrouille

DE LA CULTURE :

- **Salon du livre :** éditions 2022 et 2023
- **Exposition :** "Sport, mémoire et défense" réalisée par l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre. L'objectif était de présenter les liens entre le sport de haut niveau et la mémoire des conflits contemporains et les armées.

DES CONCERTS :

- **19ème Nuit du Blues :** concert de Fred Chapellier, Musiques d'Ici et d'Ailleurs
- **20ème Nuit du Blues :** concert de Rozedale et Lee O'Nell Blues Gang, Musiques d'Ici et d'Ailleurs
- **Soirée latino :** concert les Frères Smith, Musiques d'Ici et d'Ailleurs et Musique sur la Ville
- **Concert de poche :** Quatuor Akilone, musique classique
- **Concert de rock celtique :** groupe Epsylon
- **Soirée traditionnelle bretonne :** Les Mâles de Mer.

ET BIEN D'AUTRES :

- **Marchés** de printemps, d'automne et de Noël
- **Festivités du 14 juillet :** animations polynésiennes suivies d'un concert de rock et feu d'artifice au Champ aux Écus
- **Fête patronale :** spectacle des Furies, manèges
- **Balade de l'Agglo :** marche de 7 et 10km
- **Salon éco-truc :** produits éco responsables
- **Aide matérielle pour le rallye Monte Carlo historique.**

FESTIVITÉS

UNE VILLE ACTIVE ET SPORTIVE :

Le monde associatif est une véritable colonne vertébrale au sein des communes et cela n'échappe pas à la commune de Fagnières. Depuis le début de ce mandat, le monde associatif n'a fait que rayonner dans nos rues. L'accompagnement des associations culturelles et sportives par la Ville est une priorité pour favoriser la vie sociale. S'en est découlé un fort engagement de la part des élus municipaux en collaboration avec tous les bénévoles car sans eux, rien ne serait possible. Un grand merci donc à tous les bénévoles qui oeuvrent tous les jours au bon fonctionnement de la vie associative communale. Au total, près d'une quarantaine d'associations culturelles et sportives sont actives à Fagnières.

La Ville continue d'accompagner les associations dans leurs événements tels que :

- **Fête du sport :** elle a lieu fin juin. C'est l'occasion de retrouver trampoline, VTT, BMX, hand, zumba. Cet événement permet de faire découvrir l'activité.

- **Octobre Rose :** la Ville de Fagnières et la Protection Civile de Châlons-en-Champagne organisent une marche de 5 ou 10km pour Octobre Rose. Une récolte de dons est organisée et reversée à l'association Actions Croisées.

- **Téléthon :** solidarité, générosité et espoir. Ce sont les 3 mots moteurs du Téléthon dans la Ville de Fagnières.
La Ville organise en partenariat avec la Protection Civile une marche solidaire. Depuis ces dernières années, de nombreuses associations s'associent également à cette cause en participant à l'événement (danse, karaté, atelier de lecture et de culture, défis running, BMX, foot...), les sapeurs-pompiers mais aussi la corrida organisée avec le Racing Club permettent également de collecter des dons pour la recherche.

NOS LABELS SPORTIFS :

TERRE DE JEUX 2024

COMMUNE SPORTIVE GRAND EST
Label 2020 - 2024
Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est

La Ville a également participé au bon fonctionnement des associations en attribuant **des subventions** de 2020 à 2023.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS :

- Installation de 14 agrès en libre accès dans le parc du Champ aux Écus
- Finalisation d'une piste de BMX et d'un terrain de football synthétique homologués
- Des aires de jeux (baskets...)

409 144€
subventions totales

369 264€
subventions en nature (équipement, salle...)

BILAN MI-MANDAT :

SOLIDARITÉ - SOCIAL

"ENCOURAGER LA SOLIDARITÉ"

La Ville a su faire preuve de solidarité et de réactivité face à l'épidémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine au travers de diverses actions.

Faire face au COVID-19 :

Tout au long de la pandémie, notre collectivité a mis un point d'honneur à aider ses habitants à faire face à ce virus. En collaboration avec la Protection Civile de Châlons-en-Champagne, de nombreuses actions pour aider les citoyens ont été initiées. C'est pendant le renouvellement du mandat que le confinement et les actions ont été poursuivis.

- Distribution de masques dans les écoles (un par élève)
- Distribution de courses de première nécessité par les bénévoles pour les plus démunis et dans le besoin
- Ligne d'écoute téléphonique pour les personnes se sentant seules ayant besoin de réconfort
- Installation d'une zone de dépistages massifs, avec 640 dépistages au total
- Mise en application des protocoles sanitaires dans les établissements scolaires, services publics, salles communales...

Soutien aux Ukrainiens :

- L'organisation de collecte de dons pour l'Ukraine a permis d'aider des habitants vivant une crise humanitaire historique. Avec l'aide des bénévoles de la Protection Civile, une liste de besoins a été créée pour soutenir le pays avec des dons prioritaires (vêtements, couchages, hygiène, matériels médicaux, masques...).
  Une collecte de petits et gros éléctroménagers a également eu lieu.
- La Ville de Fagnières a souhaité apporter son soutien à l'ONG Pompiers de l'Urgence Internationale pour l'Ukraine avec un don de 1 000€ qui a permis d'acquérir du matériel pour aider un camp de 70 000 réfugiés.

TOUS SOLIDAIRES
AVEC L'UKRAINE

À partir de mars 2020 :

2015 Appels à nos séniors	10 Personnes ont bénéficié d'un soutien psychologique	640 Dépistages du COVID-19	75 Tournées de livraisons de courses à domicile	47 Livraisons de sacs jaunes, sacs canins à domicile	1446 Attestations de circulation distribuées en Mairie

La municipalité a pris des initiatives pour maintenir le lien social et rassurer les usagers. Aujourd'hui encore, elle apporte aux séniors et aux personnes en difficulté, le soutien nécessaire dont ils ont besoin.

- **Salon des séniors** en partenariat avec l'Office des Séniors (CLIC de Châlons-en-Champagne) pour créer une journée dédiée aux séniors.
  Divers stands étaient présents : ateliers du Centre de ressources, le CLIC, la Protection Civile, le CCAS de Châlons-en-Champagne, le COMAL TRUCK, DESIMO, la SITAC, l'enseigne Bastide, UFC Que Choisir, "Ensemble 2 Générations"...
  Des dépistages des pathologies oculaires et auditives ont été réalisés.

- **Ateliers de remise à niveau du code de la route :** actions de prévention routière à destination des plus de 60 ans (un premier atelier avec Groupama puis un second avec la préfecture de la Marne). D'autres sessions sont à venir.

La Ville poursuit ses actions en faveur de ses aînés en leur proposant :

- **Le plan canicule :** lors des périodes caniculaires, les personnes qui le souhaitent sont appelées par les élus.
- **Les colis de Noël/repas des anciens :** les personnes âgées de 70 ans et plus peuvent bénéficier du colis de Noël ou du repas collectif.
- **Le voyage :** au printemps, un voyage en compagnie d'élus est proposé avec des visites programmées.
- **Les thés dansants :** la Ville organise trois après-midi dansants ouverts à tous et en présence d'élus.

Actions sociales :

- **Marché solidaire :** éviter le gaspillage tout en répondant aux besoins des familles les plus précaires. C'est la philosophie du "marché solidaire" des invendus lancé à Châlons-en-Champagne. La commune de Fagnières a ainsi accueilli le marché au Square de l'Europe.
- **Boites de Noël :** depuis plusieurs années consécutives, les élus proposent d'aider les sans-abris, avec la mise en place des boîtes de Noël, grâce à la générosité des habitants de la commune. Ces boites peuvent contenir des jeux, des produits hygiéniques, un vêtement chaud, et des douceurs dans le but de rendre les hivers moins difficiles et apporter un peu de réconfort.
- **CCAS :** portage quotidien de repas aux aînés qui en font la demande.

SOUTIEN

BILAN MI-MANDAT :

URBANISME - COMMERCE

- **Suivi et/ou instruction de presque 400 dossiers d'urbanisme** (déclarations préalables et permis de construire)
- **Aide lors de la procédure de modification du PLU** nécessaire au portage de projets
- **Accompagnement des investisseurs et des promoteurs** dans la réalisation de leurs projets (VALOREM, GRDF et Silver Park)
- **Travail assidu avec Châlons Agglo sur le Plan Local de l'Habitat** pour tendre vers nos obligations en matière de logements sociaux et favoriser l'implantation de bailleurs
- **Accompagnement des propriétaires** avec l'OPAH pour la rénovation, l'isolation ou l'adaptation de l'habitat ancien.

Votre collectivité met tout en oeuvre pour accompagner l'installation des porteurs de projets et dynamiser les commerces et services. Aussi, la collectivité assure le suivi d'instruction et de contrôle de structures en termes d'accessibilité et de sécurité. Tous les établissements se doivent d'être conformes à la réglementation en vigueur. **Nous assurons le suivi d'instruction et visites de contrôle de 19 établissements publics et plus de 20 commerces.**

AVEC L'APPLICATION
MON E.LECLERC,
VOUS AUREZ TOUJOURS
NOTRE DERNIER CATALOGUE
DANS LA POCHE.

- Tous vos catalogues
- Votre liste de courses à partager
- Tous vos bons de réduction
- Votre carte E.Leclerc dématérialisée

APPLICATION MON E.LECLERC
Votre assistant personnel de courses.
Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play

BILAN MI-MANDAT :

FINANCES

"UN BUDGET MAÎTRISÉ ET ÉQUILIBRÉ"

0%
Gel du taux d'imposition communal depuis 10 ans

De juillet 2020 à décembre 2022 nous avons dû faire face :

- aux conséquences de l'impact du COVID-19 (baisse des recettes et hausse des charges de fonctionnement pour le protocole sanitaire)
- à l'augmentation du coût des matières premières
- à l'explosion du coût de l'énergie.

Nous avons dû également prendre quelques décisions difficiles (suppression des bus scolaires...). Pour autant, les budgets ont pu être maitrisés et ont permis la réalisation d'investissements importants et nécessaires (isolation, nouvelle cantine, enfouissement des réseaux...) possible aussi grâce aux subventions des partenaires publics et sans augmentation d'impôt.

Tournés vers l'avenir : entrée dans la Smart City, projet visant à améliorer le cadre de vie des Fagniérots et des services.

Notre situation budgétaire s'est nettement améliorée et nous permet d'envisager sereinement le financement des futurs projets.

BAISSE DE LA DETTE :

La dette quant à elle est passée de 4 072 146€ au 31/12/2019 à **2 965 564€** au 31/12/2022, ce qui représente par habitant 610€ au lieu de 825€.

La commune se désendette annuellement de **300k€** en moyenne

INVESTISSEMENT :

Programme d'investissements consolidé de 2020 à 2023 s'est chiffré à **3 807 000€** avec :

- 1 387 658 en autofinancement
- 1 479 403 en subvention
- 940 000 en emprunt.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE CONTRÔLE ALLÉGÉ (CAP) :

La bonne gestion des finances nous a permis de signer une convention de Contrôle Allégé en Partenariat (CAP) de dépenses avec le comptable public.

Le contrôle allégé en partenariat repose sur une convention conclue entre la collectivité et le comptable public permettant de dispenser certaines opérations de contrôles a priori de la part du comptable public, en contrepartie de la garantie d'un bon niveau de contrôle en interne et d'une bonne qualité comptable.

Proposé par Mme Guinot, cheffe de poste du Service de Gestion Comptable de Châlons-en-Champagne à la Direction Générale des Finances Publiques et après la réalisation d'un audit de la chaîne de traitement des dépenses de la collectivité, ce dispositif est particulièrement utile pour notre collectivité.

BUDGET

BILAN MI-MANDAT :

CITOYENNETÉ

"À VOTRE SERVICE ET PLUS PROCHE DE VOUS"

Services publics :

- **Service de cartes d'identité et passeports :** mise en place d'un dispositif de recueil d'identité
- **Dématérialisation via la plateforme MAELIS :** elle accueille nos actes, arrêtés et délibérations et permet aux citoyens de retrouver l'ensemble des décisions du Conseil municipal et du Maire
- **Traitement d'actes d'état civil** et recensement de la population de 2020 à 2023
- **SIAD :** la commune fait partie des points d'informations labellisés du SIAD (Service d'Information et d'Accueil du Demandeur) pour les demandes de logements sociaux. Sa mission principale est de renseigner et d'orienter les demandeurs. Depuis le 15 juin, elle met à votre disposition le formulaire CERFA ainsi que la notice de demande de logement.

49	136	10	26	37	140
Reconnaissances anticipées	Naissances	Baptêmes républicains	PACS	Mariages	Décès

- **Doléances :** près de 100 doléances reçues et traitées entre 2020 et 2023.
- **Défibrillateurs :** pour prévenir des risques et sauver des vies, notre commune s'est équipée de nouveaux défibrillateurs sur différents lieux (localisation sur le site internet de la ville).

Attention

Déclaration de travaux

- **Les autorisations de travaux** permettent à un "pétitionnaire" (particulier, promoteur, etc.) d'édifier une clôture, de modifier une façade, d'édifier une maison, des dépendances, un équipement public ou un ensemble d'habitations. Elles permettent à la commune de vérifier **que les projets respectent bien les règles et les servitudes d'urbanisme.**
- ***Pensez à faire vos déclaration préalables de travaux ou vos demandes de permis de construire.***
- Retrouvez toutes les informations sur le site de la Ville de Fagnières.

Ramassage des poubelles

- Nous vous rappelons que la sortie des bacs d'ordures ménagères est autorisée la veille de chaque collecte à partir de 19h :
  - le dimanche pour les bacs gris et bacs jaunes
  - le mercredi pour les bacs verts (bio déchets)

- ***Merci de rentrer vos poubelles à l'intérieur de votre propriété (et non sur la voie publique) après le ramassage de celles-ci sous peine d'une amende de 750€.***

Service de cartes d'identité et passeports

Le passeport ou la carte nationale d'identité sont deux documents indispensables pour réaliser vos démarches administratives, voter ou encore voyager. Ces documents d'identité sont valables entre 5 et 15 ans en fonction de votre situation.

La mairie de Fagnières a ouvert son service depuis le 5 juin. Plus de 80 demandes ont déjà été traitées.

Vous souhaitez faire une demande de passeport ou carte nationale d'identité ? *Pensez à la pré-demande en ligne.*

Prendre rendez-vous en ligne en scannant le QR code ci-dessous :

Inscription exposition de peintures

La Ville organise une exposition de peintures à la mairie de Fagnières lors de la fête patronale, **du samedi 7 au dimanche 15 octobre.** L'accueil aura lieu aux horaires d'ouverture de la mairie et de 14h à 18h le week-end.

Vous souhaitez exposer vos oeuvres ?
Inscrivez-vous en remplissant le formulaire disponible sur le site de la Ville ou en mairie.

09/06 : LE DÉJEUNER SOLIDAIRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

C'est l'une des premières actions marquantes depuis sa création en décembre dernier : le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) a organisé un déjeuner solidaire dans les collèges de la Marne équipés d'une cantine.
Christian Bruyen, Président du Conseil départemental, s'est rendu au collège Louis Grignon, en présence de Denis Fenat, Maire de Fagnières, et de Bruno Claval, Directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, pour soutenir la démarche.
La somme économisée sur les 12 000 repas servis sera reversée à des associations, avec une mise en lumière à la Foire de Châlons.

SPECTACLE - MATERNELLE DES COLLINES

Les vacances approchent !
L'année scolaire aura été bien remplie avec les projets de classes et les sorties scolaires.
Le dernier spectacle proposé aux élèves était sur la thématique des 5 sens avec Planètemômes.
La kermesse s'est bien déroulée sous le soleil en commençant avec les danses des élèves et en se poursuivant avec les rituels jeux. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la réussite de celle-ci, ainsi que l'association « La petite maison dans la prairie » avec les poneys sauteurs, les barbes à papa, les glaces à l'italienne, les planchas...

Je remercie les enseignantes, les Atsems, les parents d'élèves qui se sont investis sur l'organisation de la kermesse ainsi que la municipalité pour le matériel et la logistique. L'équipe pédagogique de l'école souhaite à toutes les familles de belles vacances !
Rentrée scolaire le lundi 4 septembre.
Mme Garnier, directrice

DU 15 AU 17 MAI
VOYAGE À MESNIL-SAINT-PÈRE

Du lundi 15 au mercredi 17 mai, les élèves de CE2/CM1 de Mme Gomes et les élèves du dispositif ULIS de M. Machet de l'école de Fagnières sont allés en voyage scolaire à Mesnil-Saint-Père au bord du lac de la Forêt d'Orient. Dans le cadre de la labellisation de l'école « JO 2024 », les élèves sont allés découvrir et disputer différentes épreuves sportives sur le thème de la mythologie grecque. Au programme du séjour : activités athlétiques, découverte du « flag », ultimate, accrobranche, randonnée d'orientation, tir à l'arc et surtout découverte de la navigation à bord d'un optimist. Chaque élève a su dépasser ses propres limites tout en s'amusant.

CRÈCHE LES PETITS PETONS

Après une longue période de froid et d'humidité pendant laquelle les activités étaient plutôt en intérieur, nos petits pensionnaires profitent de nouveau des joies de l'extérieur : les plus grands ont repris les séances piscine le lundi matin, et les vélos, trottinettes, ballons et autres ont retrouvé leur place dans le jardin pour la joie de tous.
En cette fin d'année, 17 enfants sont accueillis chez les petits-moyens et 24 chez les moyens-grands.
Un bon groupe qui déborde d'énergie !
Dernièrement, nos grands ont pu profiter d'une sortie à la caserne des pompiers. Ils ont pu essayer casque, lance à eau, grande échelle... Que du bonheur pour eux d'associer rêve et réalité !

ATELIER MAH JONG DU CENTRE DE RESSOURCES

L'atelier Mah Jong du centre de ressources s'est révélé pour cette année 2022-2023, très positif. En effet, 15 participants, auxquels viennent de s'ajouter 2 nouvelles adhérentes, se sont retrouvés régulièrement dans une ambiance amicale et appliquée.
Ce jeu s'adresse à tout type d'adhérents (Jordan n'avait que 7 ans lorsqu'il est venu nous rejoindre), la véritable règle du mahjong n'a absolument rien à voir avec ce que vous pouvez trouver sur Internet.

Le Mah Jong est un jeu de réflexion et de tactique d'origine chinoise. Il se joue à l'aide de 144 pièces appelées "tuiles" ressemblant à des dominos, sur lesquelles sont gravés des idéogrammes et des symboles. Associant méthode, plan et compétence, la chance est également un facteur pertinent, anticipation hypothèse et habileté sont des facteurs clés pour gagner. Au grand désespoir des joueurs, le hasard tient une part plus ou moins importante. C'est alors que le participant doit se montrer bon joueur et être flexible en changeant sa stratégie combinatoire si nécessaire.

Quelques mots chinois sont utilisés dans la pratique (on ne tient pas compte de l'accent) : mahjong, chow, pung, kong. Mais au fait, que signifie le mot mah jong : la traduction littérale désigne "les moineaux qui se chamaillent" par allusion au bruit fait par les tuiles qui s'entrechoquent lors de leur brassage au début du jeu.
Ne pas oublier toutefois, qu'au final, il s'agit avant tout de s'amuser.
Pourquoi ne pas venir le constater à la maison des Associations de Fagnières le lundi de 14h à 18h.
A bientôt nous l'espérons.
Responsable tél: 03 26 65 72 50.

LES ACTIONS DE L'AGICAC

L'Agicac (l'Association de Gestion de l'Insertion de la Communauté d'Agglomération Châlonnaise) a pour but notamment de remettre à l'emploi et d'accompagner des femmes et des hommes rencontrant des difficultés d'accès au monde du travail. L'association sert aussi de tremplin pour accéder durablement à l'emploi.

Ses missions : un suivi socioprofessionnel individualisé et un emploi en CDD/CDI à 26h par semaine via deux supports d'activité : environnement et propreté.

L'Agicac dans notre commune : depuis de nombreuses années, notre commune a conventionné avec l'Agicac. Nous avons donc confié à cette association le travail de propreté urbaine.

Vous voyez donc de façon régulière ces hommes et ces femmes en jaune sillonner la commune selon des parcours bien définis pour ramasser toutes sortes de détritus, papiers, canettes... Ils vident aussi nos poubelles publiques, mais la part des déchets ramassés au sol est beaucoup trop importante.

Le travail de ces gens en réinsertion est très ingrat et mérite le respect. En effet, ils ne se contentent pas de ramasser, les déchets sont triés afin d'en extraire la part recyclable : les verres, les canettes, la ferraille etc...

Les déchets ramassés sont comptabilisés en litres.

C'est donc une moyenne annuelle de :

- 35 990 litres de déchets non recyclables
- 10 012 litres de déchets recyclables
- 1 772 litres de verre

La propreté de notre commune est l'affaire de tous.

RECOMMANDATIONS CONTRE LES MOUSTIQUES

Voici quelques recommandations afin de pouvoir supprimer les eaux stagnantes pour limiter la prolifération des moustiques :

- éliminer les récipients contenant de l'eau stagnante comme les coupelles de pots de fleurs, les seaux, les vases, etc...
- mettre à l'abri de la pluie (ou de l'arrosage) les objets situés à l'extérieur de l'habitation et qui peuvent retenir de l'eau
- vider régulièrement les récipients ne pouvant pas être supprimés ou mis à l'abri
- curer les gouttières et recouvrir les bidons de récupération d'eau avec des moustiquaires
- entretenir les bassins d'agrément et les piscines hors saison chaude
- régler l'arrosage automatique afin de ne pas avoir de l'eau stagnante au niveau des buses d'arrosage.

LE PLAN CANICULE

Le formulaire concernant le plan canicule est joint à ce journal. Merci de le retourner à la mairie de Fagnières.

POTAGERS URBAINS PARTAGÉS

Potagers urbains, partagés, participatifs... Appelez-les comme il vous plaît !
Ces jardins urbains ouverts à tous(tes) sont mis en place par votre équipe technique municipale. Présents dans le parc du Champ aux Écus, à l'arrière du Centre de Ressources et en face du cimetière, ces 3 espaces permettent de faire profiter d'un coin de verdure à tous ceux qui n'ont pas de jardin. Ce concept encourage au partage et à la solidarité, tout en servant à des activités éducatives (découverte des légumes et plantes aromatiques par les enfants de l'école maternelle des Collines, par exemple).

LES ESPACES SANS TABAC POUR DÉNORMALISER LE TABAGISME ET PROTÉGER LES JEUNES

Très prochainement, notre commune doit signer un partenariat avec la Ligue contre le cancer. La Ville de Fagnières, en collaboration avec les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), a identifié des espaces labellisés « sans tabac » aux abords de la crèche, des écoles et des jeux pour enfants dans les parcs publics.

3 objectifs du label Espace sans tabac :

- **Protéger les jeunes :**

Interdire de fumer dans les lieux publics, y compris les parcs, est une stratégie recommandée pour prévenir le tabagisme chez les jeunes. Le Centre International de Recherche sur le Cancer recommande de proscrire la consommation de tabac dans les lieux publics extérieurs afin de limiter les opportunités de fumer et ainsi réduire l'expérimentation du tabac et l'entrée dans le tabagisme des jeunes.

- **Encourager l'arrêt du tabac :**

Les Espaces sans tabac limitent les possibilités de fumer, réduisent l'acceptabilité sociale du tabagisme et accroissent le soutien aux mesures nationales de lutte contre le tabagisme.

- **Préserver l'environnement de la pollution des mégots de cigarettes :**

Le saviez-vous ? Un mégot contient des milliers de substances chimiques, pollue à lui seul 500 litres d'eau et met plus de 10 ans à se dégrader dans la nature. Le coût de ramassage des mégots est à la charge des collectivités, financé par les impôts locaux. Il est estimé à 38 euros par habitant et par an.

TRIBUNE LIBRE

GROUPE DE LA MAJORITÉ FAGNIÈRES DEMAIN

Chères Fagniérotes, chers Fagniérots

Déjà trois ans, le mi-mandat est là avec des débuts très compliqués : la pandémie et la crise énergétique puis l'inflation qui galope encore. Notre équipe n'a malgré tout pas à rougir. Vous trouverez une synthèse de nos actions dans ce numéro.

La « Smart City » démarre, ce formidable accélérateur de la transition énergétique avec notamment le renouvellement intégral de notre éclairage public dans un temps très restreint et la vidéoprotection augmentée et reliée au Centre de supervision urbain châlonnais.

La signature du Contrat de Sécurité Intégré avec la préfecture nous a permis une mutualisation avec la police municipale de Châlons. Ainsi nous avons des rapports circonstanciés et précis de leurs interventions et de la sécurité sur notre territoire, en dehors de toutes fake-news alarmistes et populistes colportées par certains.

L'Etat nous a fait confiance et nous permet d'offrir un service des cartes d'identité et des passeports aux usagers. Ouvert depuis le 5 juin, nous sommes victimes de son succès et ce nouveau service affirme notre volonté de rester le plus proche possible de la population.

Nos projets d'amélioration du cadre de vie et de sécurisation routière sont toujours présentés aux riverains. Ils amènent parfois des débats et des propositions permettant une meilleure appréhension.

Enfin, le paysage fagniérot évolue, de nombreux projets privés et publics sortent de terre. Le Fagnières de demain se profile.

Bonnes vacances.

Denis Fenat
Maire

GROUPE FAGNIÈRES ENSEMBLE

Fagnièrotes, Fagnièrots

Le 9 juin 2023, le conseil municipal a voté :

L'attribution des subventions suivantes :

6 957€ aux associations sportives, culturelles et loisirs,

740€ aux associations scolaires,

1 829 € pour le collège L. Grignon, l'ESF, lire et faire lire,

6 655€ en investissement pour RCF, ESF, Jeanne d'arc et Vie et Danse,

1 251€ location gymnase L. Grignon,

4 445€ pour les projets scolaires et associatifs,

Afin de couvrir une zone blanche, FREE a prévu l'installation d'un pylône de 45m de hauteur dans le secteur de l'ancien cyclo-cross et des jardins. Un revenu d'environ 5 500€ par an serait versé à la commune.

Suite au succès du salon du livre de 2022, la deuxième édition est prévue le 23 et le 24 septembre 2023 à la salle André Gallois. Une demande de subvention de 4 000€ est demandée auprès de la Région Grand Est au titre du développement culturel des territoires.

Une étude, pour le projet d'extension de la Zone Artisanale et Commerciale situé entre le Chemin Barré et le Chemin de la Terrière à Fagnières, sera lancée par la C.A.C. Ce sera la 1ere phase de la ZAC soit 7ha sur 19 ha environ prévu au PLU.

L'effectif de la ville de Fagnières au 1er juillet 2023 est de 45 agents et 6 non titulaires.

Le conseil municipal a élu 15 délégués et 4 suppléants parmi les conseillers municipaux pour les élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2023.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Maurice Gay

GROUPE J'AIME FAGNIÈRES

Chers fagniérots,

Certains habitants des Collines nous ont signalé dernièrement des vols à la tire dans des voitures et des camions de professionnels avec des préjudices dépassant parfois plusieurs milliers d'euros. Il semblerait que des équipes venant de région parisienne profite de l'extinction nocturne de l'éclairage pour commettre leurs méfaits. Si la décision d'éteindre l'éclairage public durant certaines heures de la nuit a été une bonne décision dans un contexte de renchérissement et de pénurie de l'électricité, il conviendrait de réévaluer cette mesure au vu des derniers évènements. La bonne gestion du compte d'exploitation ne doit pas se faire au détriment de la sécurité. La sécurité des biens et des personnes est la 1ère mission du maire.

Vous allez bientôt partir en vacances loin de chez vous, comme chaque année la police nationale met en place une opération tranquillité vacances. Vous pouvez soit vous rendre au commissariat soit faire les démarches en ligne sur : www.service-public.fr/particuliers.

Nous réclamons toujours qu'une vraie politique soit mise en place pour préparer la commune au réchauffement climatique : plantation d'arbres, de haies, etc.

Il y a 3 ans la commune s'est retirée du syndicat de démoustication en promettant des actions en faveur des prédateurs naturels du moustique, depuis rien n'a été fait.

Quant au social, comme nous l'écrivions précédemment, c'est le parent pauvre de cette mandature.

Nous vous souhaitons à toutes et tous d'agréables vacances.

William De Carlo

GROUPE RASSEMBLEMENT FAGNIÉROT

Bonjour,

Surprise !! Le panneau indiquant nominativement l'emplacement des sépultures devant le cimetière de notre commune est revenu ! C'est à mon initiative que cette signalisation avait été mise en place il y a quelques années. Les visiteurs des lieux en sont très satisfaits.

L'horreur est à son comble, un individu s'en est pris sauvagement a de jeunes enfants en les agressant au couteau. Décidément nous ne sommes plus en sécurité nulle part, il est grand temps de prendre des décisions fortes pour redonner un sentiment de sécurité aux français.

Vous avez certainement lu dans la presse qu'il ne sera plus nécessaire d'attendre des semaines pour établir ou renouveler sa carte d'identité ou son passeport, puisque ce service est de nouveau à la charge de la mairie.

En se promenant dans la commune, on peut remarquer que le nombre d'un véhicule par foyer est révolu. Il y a minimum deux voitures, voire plus, par habitation. Où les stationner ? Pour la plupart, les rues sont trop étroites, donc les trottoirs sont encombrés. Il faudrait créer plus de parkings sur des zones herbagées qui ne servent à rien.

Excellentes vacances à tous, profitez bien, repos, farniente et revenez en pleine forme! Et pour ceux qui seraient encore présents en juillet, n'oubliez pas la Fête Nationale !

Vous pourrez y visiter le village polynésien, danser le rock et admirer le feu d'artifice dans le parc du champ aux écus.

«L'été arrive, et la vie devient facile.» Ira Gaershwin

Thierry Besson

ÉTAT CIVIL

Naissances

- 16/03/2023 : VILAIN Loan
- 28/03/2023 : NEVEUR Léon
- 28/03/2023 : OMÉ Ambre
- 14/04/2023 : JUPIN Fanny
- 20/04/2023 : KIEZER Layronn
- 10/05/2023 : LAMBERT Emmy

Baptêmes républicains

15/04/23 : Marceau COCHAIN, fils de Bénédicte PORTRAIT et Benoit COCHAIN

17/06/23 : Loann, Lucas et Lola GLÉDEL SAUER, enfants de Anaïs SAUER et Cédric GLÉDEL

27/05/23 : Malowan JOBIN LAURENT, fils de Lucie JOBIN et Mickaël LAURENT

Décès

- 16/12/2022 : MARTINS PACHECO ESTRELA Salvador
- 16/12/2022 : TRUFFAUT André
- 29/12/2022 : LEBON Daniel
- 30/12/2022 : CAQUET Christiane épouse BOURELLE
- 02/03/2023 : CHAZÉE Karen épouse TAHAR
- 04/04/2023 : DRAGICEVIC Daniel
- 06/04/2023 : FRANCOIS Jean-Pierre
- 17/04/2023 : DEBAN Claude
- 20/04/2023 : THILLOY Nathalie
- 16/05/2023 : DEBRARD Philippe
- 19/05/2023 : PERIN Jacky
- 20/05/2023 : BRADIER Nelly veuve FAROCHON

2ème MONTURE DE MÊME MARQUE OFFERTE*

Avec un vrai prix sur la première !!!

Optique ou Solaire

KD OPTICIENS AUDITION

1 Rue du commerce, 51510 FAGNIÈRES

tél : 03.26.26.35.69

@ : contact@kdopticiens.fr

*Offre valable pour l'achat d'une monture et de deux verres, sur la monture la moins chère. Hors tarif mutuelle. Non cumulable avec d'autres offres. Valable du 03/06 au 31/08